

de Schulthess, Martin, de Zurich.
Serpek, Herbert, de Klein-Schwechat (Autriche).

Maître ès sciences naturelles.

Locher, A.-W.-Max, de Zurich.

Zurich, avril/mai 1918.

*Le président du conseil de l'École
polytechnique fédérale,*

Dr R. Gnehm.

MISE AU CONCOURS
DE
TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE PLACES
ANNONCES ET INSERTIONS

TRAVAUX

Mise au concours.

Le département suisse de l'économie publique, division de l'agriculture, met au concours la fourniture (impression) des formulaires indiqués ci-après :

- 55.400 certificats de saillie avec talons, à l'usage de la race brune, texte allemand, impression en noir, talons et certificats à numéroter de 23.601 à 79.000 (série IV), et séparés par perforation;
- 7.000 certificats de saillie avec talons, à l'usage de la race brune, texte allemand, impression en rouge, talons et certificats à numéroter de 50.001 à 57.000 (série II), et séparés par perforation;
- 12.700 certificats de saillie avec talons, à l'usage de la race tachetée, texte allemand, impression en noir, à numéroter les uns et les autres de 4.301 à 17.000 (série II), séparés par perforation;
- 5.000 certificats de saillie avec talons, à l'usage de la race brune, texte italien, impression en noir, à numéroter

les uns et les autres de 1 à 5000 et séparés par perforation;

- 1.000 certificats de saillie avec talons, à l'usage de la race brune, texte italien, impression en rouge, à numéroter les uns et les autres de 1 à 1000 et séparés par perforation;
- 12.500 certificats de saillie avec talons, pour étalons reproducteurs, texte allemand, non numérotés, séparés par perforation, par cahiers de 50 formulaires (la couverture des cahiers avec texte), au total 250 cahiers;
- 4.000 certificats de saillie avec talons, pour étalons reproducteurs, texte français, non numérotés, séparés par perforation, par cahiers de 50 formulaires (la couverture des cahiers avec texte), au total 80 cahiers.

Le numérotage peut, au choix de l'adjudicataire, s'effectuer lors de la mise sous presse ou au moyen du numéroteur.

Les certificats pour l'espèce bovine seront réunis par numéros d'ordre, sous bande croisée, par groupes de 100 et seront emballés par paquets de 1000.

Le papier filigrané sera fourni par le département suisse de l'économie publique, chaque feuille constituant 4 certificats. Le papier de la couverture des cahiers de certificats pour étalons sera fourni par l'imprimerie.

On peut se procurer des formulaires-types auprès de la Chancellerie de la division de l'agriculture du département suisse de l'économie publique.

Les soumissions, dans lesquelles le prix par 1000 formulaires pour les certificats de l'espèce bovine a) pour impression des deux côtés, b) pour l'impression sur un côté (sans verso), et par 100 cahiers de certificats pour étalons, ainsi que le terme de livraison seront indiqués, doivent être adressées d'ici au 6 juin 1918 au département suisse de l'économie publique, division de l'agriculture, à Berne. [2.]

Département suisse de l'économie publique.

PLACES

Les offres de service doivent se faire par écrit, franco, et être accompagnées de certificats de bonnes vie et mœurs; les postulants doivent indiquer distinctement leurs noms et prénoms, leur domicile et leur lieu d'origine, ainsi que l'année de leur naissance.

Lorsque le chiffre du traitement n'est pas indiqué, il sera fixé au moment de la nomination. Les autorités désignées pour recevoir les demandes d'emploi fourniront les renseignements nécessaires.

Branche de service à adresser à :	Place vacante	Traitement Fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Département politique. (Division des affaires étrangères.)	Chancelier du Consulat de Suisse à New-York.	4500 à 7000	8 juin 1918 [3..]	Bonne instruction générale, savoir l'anglais, le français et l'allemand, connaître le service administratif.
Les frais de voyage sont remboursés; le candidat nommé devra souscrire à un engagement de trois ans; entrée en fonctions: 1 ^{er} août 1918.				
Département fédéral de Justice et police.	Commis de 1 ^{re} classe.	3200 à 4300	1 ^{er} juin 1918 [3..]	Bonne instruction, savoir deux langues nationales, quelques notions de comptabilité.
En cas de promotion, une place de commis de 2 ^{me} classe est mise au concours. Traitement: Fr. 2200 à 3800. Conditions d'admission: Allemand et français, pratique des travaux de bureau.				
Département militaire suisse. (Service de la cavalerie.)	Commis de 1 ^{re} classe.	3200 à 4300 plus indemnité de rattachement.	12 juin 1918 [2.].	Bonne instruction générale; le français comme langue maternelle, connaissance de la langue allemande. Si possible, mais pas absolument nécessaire: officier de l'armée suisse avec expérience dans le travail des contrôles militaires.
Entrée dès que possible.				
Département des finances et des douanes. (Direction des douanes à Genève.)	Commis de contrôle au bureau de douane Genève-gare G. V.	3700 à 4600	9 juin 1918 [2.].	Commis de 1 ^{re} classe aux termes de l'art. 16. du règlement organique de l'administration des douanes du 12 juin 1911.

Branche de service, S'adresser à	Place vacante	Traitement Fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Département des finances et des douanes. (Direction des douanes à Genève.)	Contrôleur au bureau de douane de Genève-Eaux-vives.	3700 à 4500	9 juin 1918 [2.]	Les candidats doivent avoir passé avec succès l'examen prévu pour les commis de 1 ^{re} classe, ou occuper déjà une place de contrôleur ou de receveur.
(Direction des douanes à Genève.)	Contrôleur au bureau de douane de Genève-Entrepôt-Cornavin.	à 3700 4800	9 juin 1918 [2.]	Les candidats doivent avoir passé avec succès l'examen prévu pour les commis de 1 ^{re} classe, ou occuper déjà une place de contrôleur ou de receveur.
Chemins de fer fédéraux. (Direction du III ^e arrondissement à Zurich.)	Commis de IV ^e classe à l'enregistrement de la direction du III ^e arrondissement à Zurich.	1600 à 2500	15 juin 1918 [1.]	Bonne instruction scolaire ; connaissance du service de chemins de fer.

La place est occupée provisoirement.

Département des postes et des chemins de fer.

Administration des postes.

1. Facteur de lettres à Montreux. S'adresser, d'ici au 8 juin 1918, à la direction des postes de Lausanne.
 2. Buraliste postal à Wabern. S'adresser, d'ici au 8 juin 1918, à la direction des postes de Berne.
 3. Chef de bureau postal à Bâle.
 4. Facteur postal à Arlesheim.
- } S'adresser, d'ici au 8 juin 1918, à la direction des postes de Bâle.
5. Facteur postal à Teufen (Appenzell). S'adresser, d'ici au 8 juin 1918, à la direction des postes de St. Gall.
 6. Buraliste et facteur postal à Clavadel. S'adresser, d'ici au 8 juin 1918, à la direction des postes de Coire.

1. Chef de bureau à la direction des postes à Genève.
 2. Deux chefs de service à la direction des postes à Genève.
 3. Aide de I^{re} classe à la direction des postes à Genève.
 4. Chef de bureau postal à Genève.
- } S'adresser, d'ici au 25 mai 1918, à la direction des postes de Genève.
5. Chef de service à la direction des postes à Lausanne.
 6. Trois aides de I^{re} classe à la direction des postes à Lausanne.
 7. Commis de poste à Fribourg.
 8. Facteur postal à Monthey.
 9. Sous-chef de bureau postal à Vallorbe.
- } S'adresser, d'ici au 25 mai 1918, à la direction des postes de Lausanne.
10. Trois chefs de service à la direction des postes à Berne.
 11. Aide de I^{re} classe à la direction des postes à Berne.
 12. Chef de bureau postal à Berne.
 13. Garçon de bureau postal à Berne.
 14. Administrateur postal à Frutigen.
 15. Deux facteurs de messagerie à Interlaken.
- } S'adresser, d'ici au 25 mai 1918, à la direction des postes de Berne.
16. Deux chefs de service à la direction des postes à Neuchâtel.
 17. Deux aides de I^{re} classe à la direction des postes à Neuchâtel.
 18. Sous-chef de bureau postal à Bienne.
 19. Buraliste et facteur postal à Lamboing.
- } S'adresser, d'ici au 25 mai 1918, à la direction des postes de Neuchâtel.

20. Chef de service à la direction des postes à Bâle.
21. Chef de bureau postal à Bâle.
22. Chef de bureau postal à Soleure.
23. Administrateur postal à Waldenburg.
24. Aide de 1^{re} classe à la direction des postes à Aarau. S'adresser, d'ici au 25 mai 1918, à la direction des postes d'Aarau.
25. Chef de service à la direction des postes à Lucerne. S'adresser, d'ici au 25 mai 1918, à la direction des postes de Lucerne.
26. Chef de service à la direction des postes à Zurich.
27. Deux aides de 1^{re} classe à la direction des postes à Zurich.
28. Chef de bureau postal à Zurich.
29. Sous-chef de bureau postal à Winterthour.
30. Chef de bureau à la direction des postes à St-Gall.
31. Deux chefs de service à la direction des postes à St-Gall.
32. Chef de bureau postal à St-Gall.
33. Sous-chef de bureau postal à Rorschach.
34. Chef de service à la direction des postes à Coire. S'adresser, d'ici au 25 mai 1918, à la direction des postes de Coire.
35. Chef de bureau à la direction des postes à Bellinzone.
36. Trois aides de 1^{re} classe à la direction des postes à Bellinzone.
- S'adresser, d'ici au 25 mai 1918, à la direction des postes de Bâle.
- S'adresser, d'ici au 25 mai 1918, à la direction des postes de Zurich.
- S'adresser, d'ici au 25 mai 1918, à la direction des postes de St-Gall.
- S'adresser, d'ici au 25 mai 1918, à la direction des postes de Bellinzone.

Administration des télégraphes.

1. 5 télégraphistes à Zurich. S'adresser, d'ici au 8 juin 1918, à la direction d'arrondissement des télégraphes de Zurich.

2. Chef de bureau à Horgen (sans service de construction). S'adresser, d'ici au 8 juin 1918, à la direction d'arrondissement des télégraphes de Zurich.
3. Chef de bureau à Thalwil (sans service de construction). S'adresser, d'ici au 8 juin 1918, à la direction d'arrondissement des télégraphes de Zurich.
4. Chef de bureau à Granges (Soleure), sans service de construction. S'adresser, d'ici au 8 juin 1918, à la direction d'arrondissement des télégraphes d'Oltén.
5. Chef de bureau à Lenzburg (sans service de construction). S'adresser, d'ici au 8 juin 1918, à la direction d'arrondissement des télégraphes d'Oltén.



MISE AU CONCOURS DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE PLACES ANNONCES ET INSERTIONS

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1918
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	22
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	29.05.1918
Date	
Data	
Seite	226-232
Page	
Pagina	
Ref. No	10 081 661

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.